

ligente de M. Euger Otisse, agent du gouvernement. La chapelle du poste Métachouan qui a été transportée à cet endroit, choisi comme nouveau siège de la mission, se dessine gracieusement sur la lisière de la forêt, au regard satisfait de ces premiers possesseurs du sol. Le Rév. Père Durocher, le vrai type du missionnaire, visite cette mission tous les ans, et c'est toujours avec de grandes démonstrations de joie que les sauvages le reçoivent. Ne le regardent-ils pas, en effet, comme leur père, leur protecteur dévoué ?

Mme Otisse fait l'éducation des petits sauvages, espoir de la tribu. En ceci, la dame de monsieur l'agent du gouvernement joint au mérite de développer l'intelligence de ces jeunes enfants de la forêt, celui d'être la première à s'occuper ici de cette charitable besogne.

De quarante à cinquante familles montagnaises visitent ce poste, sans compter quelques petits groupes d'Abénaquis, d'Algonquins, Montachins et quelques métis. M. Siméon Ross, qui représente la compagnie de la Baie-d'Hudson à ce poste, a une réputation de médecin No. 1, vingt milles à la ronde.

Nous devons à l'obligeance de M. P. H. Dumais, arpenteur, les jolis croquis que nous reproduisons.

**Sans épouse, sans mère.**—C'est la première nuit qu'il passe seul—seul avec ses deux enfants, près du cercueil de sa femme chérie. Il contemple avec douleur le chérubin qu'il berce. Ce petit enfant ne connaît pas la perte qu'il a faite. Même sa sœur aînée, qui s'appuie près de son père, quoiqu'elle fait le sentiment d'un malheur qui est arrivé, d'un vide qui s'est produit, de l'absence d'une voix chérie, ne peut encore goûter toute l'amertume de l'avenir que la mort lui a préparé. Mais le père, mais l'époux, il voit se dérouler devant lui, dans l'ombre de la nuit, ce triste panorama d'une maison sans maîtresse, de ses enfants sans mère, de son foyer désolé, de ses veillées solitaires. L'amour de ses enfants le consolera cependant, lui ; mais qui pourra jamais remplacer auprès de ces êtres chéris la douce créature qu'ils appelaient : Maman ! et qui, par ses soins tendres et constants, protégeait, éclairait, dorait, pour ainsi dire, des reflets de son amour maternel ces jeunes rejetons, privés désormais de ce soleil bienfaisant. Le rouet ne chantera plus son gai refrain. La poussière déposera un voile de deuil sur le buffet. Demain, on enlèvera la précieuse dépouille. Il ne restera que le souvenir. Pauvre père ! Pauvres enfants !

G.-E. D.

**Arrivée à Philadelphie des premiers morceaux de la statue colossale de la Liberté.**—Nous avons déjà donné une description de ce monument gigantesque, que les Français doivent faire ériger dans la baie de New-York, en souvenir du Centenaire. On peut juger, par la dimension de la main que l'on a expédiée à Philadelphie, des proportions de cette statue. Le pouce est gros et grand comme un homme. L'aspect de cette statue-lucifère sera très-imposant.

G.-E. D.

## LÉGISLATURE PROVINCIALE

Voici le texte du discours du Trône prononcé par l'administrateur du gouvernement, l'hon. juge-en-chef Dorion :

Honorables MM. du Conseil Législatif,  
MM. de l'Assemblée Législative,

En vous souhaitant la bienvenue à l'ouverture de cette seconde session du troisième Parlement de Québec, je suis heureux de pouvoir compter sur votre expérience et sur vos lumières dans l'examen des mesures qui vous seront proposées. Je regrette que la santé de Son Excellence le lieutenant-gouverneur l'ait obligé de demander un congé temporaire, mais j'espère qu'il pourra bientôt reprendre les fonctions de sa charge.

Nous apprendrez avec plaisir que l'emprunt autorisé durant la dernière session a été placé avantageusement, et que le crédit de la province de Québec occupe un rang honorable sur le marché anglais.

Un projet de loi pour mieux organiser le service public et le rendre plus efficace, vous sera proposé. La crise financière, qui se fait sentir

partout, a été et est encore une cause de grand embarras pour les compagnies de chemins de fer, qui, avec une énergie digne de louange, ont déjà fait de grands travaux, mais se trouvent arrêtées par les difficultés du marché monétaire.

C'est l'intention de mon gouvernement de leur venir en aide par une mesure qui reconstruira, je l'espère, votre approbation.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Les comptes publics seront soumis à votre examen, et les subsides nécessaires vous seront demandés pour les diverses branches du service public.

Honorables Messieurs et Messieurs :

Des rapports qui seront mis devant vous sur la colonisation et le rapatriement, démontrent que le pays continue à faire des progrès satisfaisants pour ceux qui aiment notre belle province de Québec.

Je suis convaincu que vous mettez à l'accomplissement de vos devoirs, le zèle, la sagesse et le dévouement à notre Gracieuse Souveraine la Reine, qui vous ont toujours distingués. Je prie la divine Providence de bénir vos travaux et de couronner de succès vos entreprises.

La réponse à ce discours fut proposée par M. Dupont, député de Bagot, et secondée par M. Kennedy, député de Mégantic. Chacun de ces messieurs fit à l'appui de la motion les remarques de circonstance. M. Joly, sans offrir d'objection à ce que la motion fut adoptée, fit remarquer les lacunes qu'il observait dans le programme du gouvernement, insistant surtout sur l'éducation primaire. L'hon. M. Angers répondit avec bonheur au chef de l'opposition.

A la séance du 14, M. Angers donne les explications voulues relatives aux changements dans le ministère.

J'ai l'honneur d'informer la Chambre, dit-il, que depuis la dernière session, les hon. MM. Lemaire, Robertson et Malhot ont envoyé leur démission et que les hon. MM. Ross et Baker ont été appelés dans le cabinet. L'hon. M. Ross a pris le portefeuille de président du conseil ; l'hon. M. Chapleau, celui de secrétaire provincial ; l'hon. M. Baker, celui de solliciteur-général. Le premier ministre a succédé à l'hon. M. Garneau comme ministre des travaux publics, et ce dernier a accepté le poste de commissaire des terres de la couronne. Moi-même j'ai été nommé procureur-général. Je dois ajouter qu'avant ces changements, de même qu'au moment où ils se sont produits, il n'y avait pas la moindre divergence d'opinion entre les nouveaux ministres et le gouvernement.

Le 15, sur interpellation de M. Taillon, le procureur-général reconnaît que la gare du chemin de fer Montréal, Ottawa et Occidental doit être, d'après les contrats, dans la ville de Montréal.

M. Mathieu présente un bill pour amender le code de procédure civile du Bas-Canada. Il explique qu'à la dernière session il avait proposé la formation d'un comité pour aviser aux amendements qu'il était à propos d'introduire dans le code de procédure civile. Ce comité, qui était composé de tous les avocats siégeant dans cette chambre, a écrit aux juges et aux principaux avocats pour avoir leur opinion, et les dispositions du bill présenté sont basées sur les recommandations qui ont été reçues. Le bill demande que la Cour Supérieure siège en permanence à part le temps de la vacance, avec la facilité de s'ajourner lorsqu'il n'y aurait pas de causes, ou lorsque le juge serait obligé de s'absenter ; que le juge demeurant dans chaque district où il n'y a qu'un seul juge fasse les enquêtes, décide les questions de droit, objections etc., etc ; mais les causes ne seraient jugées au mérite que par trois juges. La Cour d'Appel siégera aussi en permanence soit à Montréal, soit à Québec. De plus, que les délais pour l'appel des absents soient diminués ainsi que ceux des ventes par le shérif. Il explique que les voies de communication étant devenues beaucoup plus faciles, d'aussi longs délais n'avaient plus raison d'être.

L'hon. député de Richelieu espère que le gouvernement voudra bien prendre son bill sous sa protection.

Le procureur-général et M. Loranger font quelques observations sur la mesure proposée.

M. Taillon dit qu'il serait à propos de considérer en même temps le bill du gouvernement sur ce sujet, le bill de l'hon. député de Richelieu et celui qui se propose de présenter l'hon. député d'Yamaska sur les ventes d'immeubles par le shérif.

La séance du 17 n'a présenté aucun incident remarquable. M. Wurtele introduit les bills suivants :

Un acte pour assurer la publicité des saisies. Un acte pour amender les articles 648, 649 et 650 du code de procédure civile concernant les avis des ventes faites par le shérif, en pourvoyant à ce qu'avis de ces ventes soit donné aux créanciers hypothécaires.

L'hon. M. Garneau introduit un bill pour amender la loi de la chasse.

Il explique que cette mesure a seulement pour but de faire subir quelques amendements de peu d'importance à la loi actuellement en vigueur.

M. Wurtele introduit un bill pour consolider et amender la loi pour assurer aux veuves et aux orphelins les bénéfices de l'assurance sur la vie de leur mari et de leurs parents.

## RESTEZ AU CANADA

Sous ce titre : "De grâce, restez au Canada !" on lit ce qui suit dans le *Travnil*.

leur de Worcester, Mass., en date du 16 novembre :

Nous voyons avec un pénible sentiment de regret le courant d'émigration qui existe, depuis un mois, de la province de Québec aux États-Unis. Il n'a aucune raison d'être.

Les manufactures fonctionnent à demi, les ouvriers sans ouvrage sont groupés autour des fabriques, les prix sont excessivement réduits et on veut encore les réduire, et c'est sous de tels auspices que des centaines de familles nous arrivent du Canada.

Elles viennent faire baisser les gages, elles viennent faire augmenter les loyers, elles viennent faire une malheureuse concurrence à des compatriotes sans ouvrage depuis un an à peu près.

La gêne, la misère résulteront d'une telle agglomération d'ouvriers.

Nous avons jeté le cri d'alarme, il y a quinze jours. Nos confrères de la Province de Québec ont presque tous reproduit notre article. Aujourd'hui, c'est au clergé, aux hommes de profession que nous nous adressons. Leur patriotisme doit s'émouvoir à la vue de cette folie des cultivateurs qui émigrent. Et pourquoi ? Parce qu'un agent trop zélé d'une compagnie de chemin de fer a fait croire qu'il y avait de l'ouvrage aux États-Unis. Oui, féliciterions du mépris de l'opinion populaire une telle conduite. Si les manufactures de Baltie avaient besoin d'ouvriers, il était facile d'en recruter dans les environs, car ils sont nombreux les tisserands sans ouvrage. Mais non, il y a quelques sous à faire pour une ligne de chemin de fer, de suite on se précipite sur les campagnes canadiennes, on fait vendre à la hâte des animaux, des meubles à vil prix et on envoie ces dupes d'une cupidité honteuse dans les manufactures américaines, où tout est loin d'être rose. Et l'on voudrait que nous nous taisions à la vue de tels actes ! Non, non. Le clergé canadien, les hommes de profession, les commerçants devraient mettre nos populations en garde contre les menées honteuses de certains agents de chemin de fer.

## MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE

L'hon. M. Fraser de Berri est mort mercredi soir, le 15 courant, à sept heures, à sa résidence de Saint-Marc. Quoique malade depuis longtemps, il avait tenu à se rendre à son poste au Conseil Législatif lors de l'ouverture de la session. Mais les fatigues du voyage empirèrent son état. Mardi, il laissait la capitale pour retourner à Saint-Marc, où il s'était éteint quelques heures après son arrivée. La mort de cet homme de bien excitera de vifs regrets chez ceux qui l'ont connu, et qui ont été en mesure d'apprécier ses qualités de cœur et d'esprit.

L'hon. Fraser de Berry était né en 1816, et avait par suite 60 ans. Il était fils de Simon Fraser, colonel d'un régiment écossais, le 42<sup>ème</sup> fusiliers, qui était surnommé le *Black Watch* (la garde noire). Il représentait depuis 1867 la division de Rougemont dans le Conseil Législatif de Québec. En 1862, lorsque le Conseil Législatif fut déclaré électif, il fut défait dans la même division par M. Kierzkowski.

L'hon. Fraser de Berri était un des amis et partisans de Sir Georges E. Cartier. Malgré ses allures un peu excentriques, c'était un homme de talent et d'énergie, ne redoutant pas le travail, et, en outre, le type du parfait gentilhomme.

La mort de l'hon. Fraser de Berri a causé un pénible émoi dans la capitale, et surtout parmi les membres du Conseil Législatif. Ce n'est que lundi avant-dernier qu'il demandait un congé d'absence à cause de sa maladie, et prononçait un discours qui attendait aux larmes tous ceux qui l'entendirent. A la fin de son discours d'adieu, tous les Conseillers allèrent lui presser la main. Si le parlement n'était pas en session, un grand nombre de députés auraient assisté à ses funérailles.

Un autre membre du Conseil Législatif, l'hon. M. Louis Richard, est mort la semaine dernière. Nous aurons occasion de donner prochainement son portrait accompagné d'une esquisse biographique.

L'hon. John Hillyard Cameron, député aux Communes pour le comté de Cardwell, Ontario, est décédé à Toronto, mardi, le 14 courant, à trois heures et demie de l'après-midi. M. Cameron était un des membres les plus distingués du parti conservateur d'Ontario. Il était né en 1817. Il fut reçu avocat en 1838, et atteignit la plus haute réputation au Barreau. De 1846 à 1851, il représenta le comté de Cornwall dans le parlement du Canada ; depuis, il fut élu pour Toronto, Peel et Cardwell.

## NOUVELLES GÉNÉRALES

Londres, 12.—Le Czar a fait un discours hier, à Moscou. Voici ce qu'il a dit : "La situation politique est mieux définie que jamais. La Turquie a cédé à mes demandes d'armistice. Dans la lutte, les Monténégrins se sont montés des héros. Je ne peux pas en dire autant des Serbes, qui, malgré l'aide de nos volontaires, se sont fait massacrer. Mais notre objet et mon désir doivent être d'arrêter l'effusion du sang chrétien. Dans quelques jours, des négociations seront ouvertes à ce sujet, et si je ne puis pas obtenir ce que je demande, j'agirai alors indépendamment dans le même but. Que Dieu nous protège !"

Londres, 13.—Une dépêche de Calcutta au *Times* dit qu'on rapporte que 20,000 personnes ont péri dans le cyclone du 31 octobre et que quelques estimés portent la perte de vie à 40,000 personnes.

Dans la ville de Burrishal, capitale de Backergunje, 30,000 maisons ont été nivelées jusqu'à terre. Des lettres des survivants rapportent qu'une vague énorme, haute de 9 pieds, a submergé la grande île de Dakben. Tout l'est du Bengale paraît avoir souffert du cyclone et Calcutta a échappé à peine. La famine règne dans les parties avoisinant Bombay.

Vienne, 15.—Toutes les puissances ont donné leur adhésion à la proposition d'une conférence préliminaire, et les préparatifs pour la guerre n'en continuent pas moins.

Londres, 15.—On dit qu'une alliance austro-britannique vient d'être effectuée.

Vienne, 15.—La *Correspondance Politique* publie une lettre de son correspondant à St. Pétersbourg qui donne un sommaire des réformes que la Russie se propose de demander à la Porte.

Ces réformes sont les suivantes : 1o. le désarmement de toute la population de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Bulgarie, sans distinction de croyances ; 2o. l'abolition des troupes irrégulières ; 3o. le transfert à l'Asie de tous les Circassiens établis en Europe ; 4o. la langue du pays devant être introduite dans les bureaux publics et dans les tribunaux ; 5o. un chrétien natif de ces provinces devra être nommé gouverneur par la Porte dans chacune de ces contrées. On nommera une commission permanente composée des consuls des grandes puissances pour surveiller l'exécution de ces conditions.

Malbaie, 15.—Son Honneur le Juge Routhier a rendu, ce matin, sa décision dans la contestation de l'élection de Charlevoix. L'élection de l'hon. M. Langevin est confirmée.

Londres, 16.—La Porte, en vue d'une campagne d'hiver, a concentré 40,000 hommes dans le Monténégro et l'Herzégovine, 40,000 sur les frontières de la Grèce, et 80,000 sur les frontières de la Servie. Tous les corps du génie sont mis sur le pied de guerre.

Berlin, 16.—Tout le contingent polonais de l'armée russe a été mobilisé et réparti sur divers points. Dans les principales villes de la Pologne, il ne reste que des garnisons russes.

Vienne, 16.—Les officiers russes qui se trouvent à Belgrade ont reçu ordre d'y rester.

Londres, 16.—Tous les soldats en congé en Irlande ont été rappelés.

New-York, 16.—La partie de billard entre Albert Garnier et Joseph Dion, pour \$1000 et une médaille commémorative, a été gagnée par Dion.

Philadelphie, 16.—Le relevé officiel des admissions à l'Exposition du Centenaire donne les chiffres suivants : Depuis le mois de mai jusqu'au 10 novembre, 3,004,247 admissions sur paiement du prix d'entrée ; admissions gratuites, 1,906,692 ; recettes totales, \$3,813,724.

Richmond, 16.—Toute la partie commerciale de la ville a été détruite par le feu, hier soir, y compris la gare et les bureaux du télégraphe. L'incendie est, suppose-t-on, l'œuvre d'un incendiaire.

Ottawa, 16.—Le maire et le président de la commission de l'aqueduc ont eu, ce matin, avec le premier ministre, une entrevue dans laquelle la question de l'approvisionnement d'eau pour les édifices publics a été réglée. M. Mackenzie a accordé environ \$7,000 par année à la commission.

Il y a eu hier une réunion du Conseil Privé dans laquelle on a discuté la question de l'invasion fennienne. Il paraît que le département de la milice a reçu ordre de se préparer à toute éventualité.

New-York, 17.—Charles H. Hatch, avocat, a été arrêté sous la prévention d'avoir détourné des fonds au montant de \$30,000.

—Il était rumeur, hier, que des ordres avaient été reçus de Washington pour mettre la flotte de Brooklyn sur un pied de guerre.

Ces rumeurs prennent de la consistance par le fait qu'il règne une grande activité dans les docks.

Londres, 17.—Il règne une grande activité dans l'arsenal de Woolwich. Le gouvernement a donné ordre de faire fabriquer par semaine deux millions de cartouches à balles pour les carabines. On ne préparait d'ordinaire que 500,000 cartouches par six jours.

Londres, 17.—Le *Times* est d'avis que l'Angleterre doit coopérer avec la Russie pour obliger la Porte à donner des réformes satisfaisantes aux provinces insurgées. Dans un article véhément il cite l'intervention dans les affaires de Syrie en 1870, et l'occupation du Liban par l'armée française, approuvées par les puissances, pour prouver que l'intervention militaire dans la Bulgarie aurait un précédent absolument semblable, et que la Porte, ayant déjà cédé à la pression européenne sur ses affaires intérieures, elle céderait de nouveau dans le cas analogue qui se présentait.

—Les organes du parti libéral s'opposent fortement à toute action hostile à la Russie.

—Le marquis de Bassano a été nommé président de la Société Française de Bienveillance de Montréal, pour venir en aide aux Français qui se trouveront dans la détresse durant l'hiver prochain.

—Il y a quarante ans, le thé n'était pas cultivé aux Indes. Aujourd'hui, 2,000 arpents y sont plantés de cet arbrisseau. Le rendement de l'année dernière a été de plus de 18,000,000 lbs. d'une valeur de \$10,000,000.